



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 131963

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la mission d'information sur les toxicomanies de 2010-2011. Il a été rappelé que l'approche et le traitement des toxicomanies ont beaucoup évolué, tant du fait de découvertes scientifiques récentes que de la mise en oeuvre de divers programmes de santé publique. Le corps médical est aujourd'hui plus étroitement associé à la prise en charge de la toxicomanie. Néanmoins, subsiste la question des produits consommés. Plusieurs pharmacologues ont alarmé sur la consommation croissante de cocaïne, en complément notamment du cannabis, de drogues de synthèse, devenues d'accès plus facile grâce à internet. Il lui demande sa position sur le sujet et les mesures envisagées pour remédier à la situation.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131963

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2968

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)